

Entre Gadeau et Gamaye

PLASSAC

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLASSAC - JANVIER 2013

N° 86

*Les vœux
du Maire*

p.2

*Le Dossier :
Nouveau site
internet pour
la commune*

p.7

*Le nouveau
salon de
coiffure*

p.8



*Lâcher de ballons
dans le ciel de Plassac
lors du dernier Téléthon*

Photo : Christian MICHEL



Chères Plassacaises, Chers Plassacais,

Je vais commencer par une note de tristesse avec le départ prématuré de Daniel RENOUEUX qui a travaillé pour la commune pendant 34 ans. Il représentait la mémoire locale. Son amabilité, sa franchise faisaient qu'il était apprécié de tous. Au revoir Daniel.

Comme je l'ai évoqué lors de la cérémonie des vœux, la prochaine étape du PLU est la présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

En ce qui concerne les travaux de voirie, une fois l'appel d'offres relancé, nous pourrons enfin commander l'entreprise afin de réaliser cette tâche.

Nous travaillons sur de nombreux projets : aménager le port, accentuer la sécurité au niveau de l'école, mettre aux normes les bâtiments recevant du public.

Je suis souvent contactée pour la vitesse excessive dans Plassac aussi bien sur la route départementale que sur les routes communales. Il y va avant tout du civisme des automobilistes. J'avais demandé un relevé de vitesse, afin d'avoir un radar pédagogique, mais cette installation discrète (en bord de la D669), mise en place début 2012 durant une semaine n'a pas révélé de vitesses excessives. Bien entendu, c'est basé sur une moyenne. Nous sommes tous conscients de ce problème et nous avons abaissé la vitesse de 70 à 50 km/h à l'entrée de Plassac côté nord. Mais, surtout, c'est à chacun de prendre ses responsabilités.

Un autre souci que j'ai évoqué lors des vœux, c'est la présence de chasseurs (qui ne font pas partie de la société de chasse de Plassac et qui ne sont pas Plassacais) indécents, qui font régner sur la commune une ambiance détestable. J'espère que tout rentrera dans l'ordre.

Je vais finir sur une note positive en vous souhaitant une très bonne année 2013 et, comme toujours, nous sommes à votre disposition à la mairie.

Martine GOUTTE
Maire de Plassac

Les vœux de Mme le Maire

Plus de 150 Plassacais avaient tenu à être présents en ce 3 janvier pour recevoir les vœux de Mme le Maire et de son conseil municipal.

Cette manifestation s'est, en outre, tenue en présence de très nombreux élus des communes voisines et de M. LORIAUD, Conseiller général.

Micro en mains, Mme le Maire rappelait les principales réalisations de l'année 2012 : l'enfouissement des réseaux à l'entrée nord de la commune, la réfection totale de la toiture des préaux et de la cantine à l'école, les toilettes au Peyrat... etc. Elle rappelait également la récente ouverture du salon de coiffure en souhaitant bonne chance à Valérie BOULAY.

Un rappel était fait sur l'installation d'un défibrillateur dans la cour de la Mairie, appareil dont il est prouvé qu'il sauve encore de nombreuses vies chaque année dans notre pays.

Un accent particulier était donné sur le suivi du dossier du PLU (plan local d'urbanisme).

Au chapitre des travaux en cours d'élaboration pour l'année à venir, il a été notamment évoqué l'aménagement du port et le diagnostic du réseau d'assainissement. Les difficultés rencontrées sur les travaux de voirie prévus en 2011 et 2012, notamment route des Cassards, étaient abordées en toute transparence, ces travaux devant être enfin réalisés cette année.

Mme le Maire profitait de cette nombreuse assistance pour évoquer la question des permis de construire, rappelant ainsi que les éventuels refus, bien que signés par elle, provenaient en réalité des réglementations soulevées par les services de la DDTM (Ex DDE).

Mme le Maire tenait enfin à remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli au cours de cette année 2012, en ayant une pensée particulière pour Daniel RENOUEUX, récemment décédé.

Puis la soirée s'est terminée avec une excellente galette des rois préparée par M. et Mme CHAUMONT, « nos » boulangers, arrosée d'un délicieux punch concocté par Marie-Claire FARFIER-MILLE.





Téléthon

2 245,90 €. C'est très exactement la somme que nous avons remise aux représentants locaux de l'Association Française contre les Myopathies, organisatrice du Téléthon.

C'est un peu moins que l'an dernier mais nous restons très fiers de cette performance, résultat du travail des élus et des nombreuses associations communales.

Cela a commencé, en ce 8 décembre dernier, par le « parcours-santé ». Rappelons que cette sympathique épreuve est sponsorisée par M. Thierry LACLAU, assureur à Plassac, sur la base de 1 € par km parcouru. Une nouvelle fois, un grand merci à M. LACLAU pour son geste.

Il y eut également des ventes de boissons, pâtisseries, jouets et livres, assurée par les Reflets de l'Estuaire, les caricatures « express » de Philippe LOIRAT, les massages de Régine BERNARD, les danses animées par les Rats de Cave, les jeux d'adresse proposés par la Pétanque ou les improvisations des Ateliers du Mascaret. Cette année, juste avant le lâcher de ballons, les pompiers de Blaye avaient tenu à soutenir la manifestation en proposant une impressionnante démonstration de maniement de matériel de lutte contre l'incendie. En soirée, tout le monde put apprécier le coq au vin préparé, de mains de maîtres, par les chasseurs et leur Président Jean-Pierre LABICHE. L'ambiance de la soirée était assurée par Jean-Christophe ROUMANIE, un habitué de l'épreuve... Bravo et encore merci à tous les participants pour leur générosité !

Cérémonie du 11 novembre

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée cette manifestation en présence de nombreux représentants d'associations d'anciens combattants et d'élus. Georges VACHER veillait, comme d'habitude, au bon déroulement de la cérémonie, au cours de laquelle Mme le Maire procédait à la lecture du message officiel. La manifestation, clôturée par le dépôt de gerbes, revêtait, cette fois-ci, un éclat tout particulier du fait de la présence de musiciens de l'Harmonie de Berson et d'une délégation de jeunes pompiers, encadrés par leur instructeur et parmi lesquels on notait la présence de Marie-Christine BELLOT et de sa fille, Marie-Camille, 2 Plassacaises engagées dans ce bénévolat si remarquable. À l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour d'un « café-croissant » fort bienvenu.



CHANGEMENT MEMBRE ÉQUIPE MUNICIPALE

André ODIN, Adjoint en charge des Services Techniques, de la voirie et des bâtiments communaux, a décidé de prendre un peu de recul, pour des raisons personnelles, en présentant sa démission, laquelle a été approuvée par Monsieur le Préfet le 4 septembre dernier. Il reste cependant conseiller municipal jusqu'à la fin du mandat.

Le conseil a élu **Jean-Noël GABORIT** pour le remplacer dans les mêmes fonctions. Ce dernier, ancien cadre EDF, aujourd'hui retraité, a exercé des fonctions de direction et de suivi de chantiers autour de la Centrale du Blayais. Disponible, compétent et particulièrement motivé, il remplira parfaitement cette fonction.

Agenda

Samedi 9 février
Soirée VCAP.

Samedi 16 février
Banquet ACCA,
soirée déguisée.

**Du Mardi 19 au
Vendredi 22 février**
Bourse aux vêtements
(Ateliers du Mascaret).

Samedi 23 février
Concert Pad Lézard
(au bénéfice de l'École).

Vendredi 1^{er} mars
Soirée Carnaval des
Intrépides en culottes
courtes.

Samedi 9 mars
Soirée « pot au feu »
(VCAP).

Samedi 16 mars
Assemblée générale des
Amis du Vieux Plassac.

Samedi 30 mars
Stage et soirée
des Rats de Cave.

**Samedi 6
et dimanche 7 avril**
« Journée verte »
au Peyrat (par le VCAP).

Samedi 20 avril



Repas « gallo-romain »
avec conférence (Amis
du Vieux Plassac).



Travaux de voirie 2011-2012

Le 27 mai 2011, un acte d'engagement a été signé avec une entreprise de travaux de voirie de la région Aquitaine, suite à une consultation menée en avril 2011. Les travaux de réfection suivants avaient été retenus : route des Cassards, rue Chardonnet, chemin de la Vierge, chemin de Brignon. Ces travaux sont éligibles à une subvention du Conseil Général, le fonds départemental d'aide à la voirie communale (FDAVC), lequel a été accordé le 13 juillet 2012.



La municipalité a donc rappelé la société en août 2012 afin de s'assurer de la prochaine réalisation de ces travaux, le délai d'exécution étant de 18 mois à compter de la date de signature de l'acte d'engagement.

À cette occasion, la société ayant proposé un nouveau devis et de nouvelles prestations, la commission voirie en novembre 2012, après analyse de cette nouvelle offre, a pris acte du fait que le montant des prestations était devenu très supérieur à l'offre initiale (+ 15.600 euros) et a donc décidé de geler le dossier. Il a été alors convenu de rédiger un nouveau dossier de voirie et d'engager une consultation au 1^{er} trimestre 2013.

Néanmoins, en avril 2012, il a été réalisé des travaux ponctuels de réfection de voirie (« point à temps ») pour

un montant de 8 000 euros, notamment rue de la Taillande, route de Lers-loumède, route des Claoux et route de Beaumont. Nous mettons tout en œuvre pour effectuer les autres travaux prévus en 2013.

Parallèlement, Rue Chardonnet, d'importants travaux de remplacement de la canalisation de distribution d'eau potable, demandés par la municipalité, sont en cours, sous la responsabilité du Syndicat des Eaux du Blayais, lequel, en outre, en assure totalement le financement.

En effet, cette canalisation était trop vétuste et générait de nombreux désagréments aux riverains. Au surplus, cette intervention devait impérativement être effectuée avant la réfection de la chaussée.



HOMMAGE

Décès de Daniel RENO

Il y a un an, presque jour pour jour, Daniel posait fièrement aux côtés de Mme le Maire, de Christian MICHEL et de Gatien FELLONNEAU à l'occasion de sa retraite bien méritée.

Nous le savions malade mais, ce jour-là, nous avions tous oublié cette cruelle maladie. Depuis cette date, il aura lutté courageusement mais, malheureusement, il s'est éteint quelques jours avant Noël, à son domicile. Il avait 62 ans.

Daniel a été employé communal pendant 34 ans, exerçant ses fonctions avec gentillesse, bonne humeur, dévouement et compétence. Il connaissait la commune, plus exactement « sa » commune, comme personne et il n'était pas rare que nous le sollicitions encore dans des domaines très divers. Avec Suzy, son épouse, il s'est investi, tout au long de sa vie, dans de nombreuses

associations communales, participant grandement à la vie municipale. L'église était fort logiquement trop petite pour accueillir toutes les personnes qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage. Mme le Maire prononçait, à cette occasion, des propos fort élogieux envers celui qui était « l'une des mémoires du village ». « *Oui Suzy, tu peux être fière de Daniel et de ce qu'il a fait* » concluait-elle son intervention.

Nous avons tous perdu un ami et la commune a perdu une « vraie personnalité ». Une nouvelle fois, la municipalité de Plassac adresse à son épouse, ses filles, ses petits-enfants, sa famille, ses plus sincères condoléances.

Plan Local d'Urbanisme

Une nouvelle étape du PLU a été franchie avec le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune de Plassac, nous avons eu le plaisir de vous présenter lors d'une réunion publique organisée le 27 juin 2012, le diagnostic de la commune (première étape d'élaboration de notre nouveau document d'urbanisme).

Avec la seconde réunion publique qui s'est déroulée le 18 janvier dernier à la salle des fêtes et qui consistait en la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nous venons de franchir une nouvelle étape dans l'élaboration de cet outil. Près d'une centaine de personnes sont venues débattre sur les grands principes d'aménagement que nous proposons pour Plassac.

Notre objectif : développer la commune, tout en maintenant sa qualité architecturale et environnementale caractéristique, qui contribue à son attractivité.



Aussi, cette réunion a-t-elle été l'occasion pour nous de vous présenter l'état d'avancement de nos réflexions, mais aussi et surtout de vous les faire partager, de vous donner la parole pour répondre à vos questions, vérifier l'adéquation entre nos orientations et vos attentes, vos besoins et votre vision.



Il est bien entendu que notre objectif dans l'élaboration de ce document vise à proposer un projet qui soit le fruit de nos visions croisées, élus, habitants, forces vives du territoire.



Nous vous rappelons qu'un recueil vous permettant de vous exprimer est tenu à votre disposition à la Mairie et nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles du projet par le biais du journal communal.



Réduisons nos déchets, fabriquons du compost !

Une vingtaine de personnes ont participé à la formation au compostage organisée conjointement par le SMICVAL et les animateurs des jardins partagés le vendredi 9 novembre dernier de 17h à 19h.

Une présentation des jardins (bien peu cultivables en cette période très pluvieuse !) a d'abord eu lieu sur le site du « parc Saquary ». Deux composteurs y sont en service ; par ailleurs, plusieurs mètres cube de compost fournis par le SMICVAL (transport réglé par la commune) y sont entreposés : tous les jardiniers peuvent venir prélever ce qui leur est utile.

Le groupe s'est ensuite réuni dans le local interassociatif où un technicien a pu préciser les modalités d'utilisation des composteurs fournis gratuitement par le SMICVAL aux demandeurs et répondre aux nombreuses questions. Douze appareils ont été remis aux intéressés.



Les personnes n'ayant pu participer à cette rencontre peuvent prendre contact avec les services du SMICVAL au 05 57 84 74 00 et participer à la prochaine formation.

Les petits Plassacais vont découvrir Paris !

Avec leur maîtresse, les élèves de CM1 et CM2 préparent cette année un voyage à Paris : entre autres, les visites du Louvre, de la Tour Eiffel, du Château de Versailles et de l'Assemblée nationale sont programmées du 22 au 25 avril.

La préparation de ce voyage fait l'objet de nombreux travaux pédagogiques en histoire, géographie, éducation civique, français, anglais, informatique. Elle donne également lieu à des actions permettant de recueillir quelques euros pour diminuer les participations des familles : marché de Noël, vente de cartes de vœux à la boulangerie, concert le 23 février 2013...

Le coût total du voyage sera de 7 000 € ; l'objectif est d'en financer au moins un tiers avec la coopérative et les collectes, un autre tiers par une subvention de la mairie, le reste par les familles.

Merci de votre bienveillante attention et de votre générosité !

Écoles multi-sports

Plus d'une quinzaine d'enfants (CE2, CM1 et CM2) suivent assidûment, chaque jeudi soir, les séances d'initiation sportive animées par Isabelle LASSERRE.



Tout au long de l'année, ils pratiqueront des jeux de raquette, des jeux d'opposition, des sports collectifs et des activités de pleine nature. L'accent était mis cette année sur la gymnastique. Aussi, pour cette fin d'année, les enfants avaient décidé de présenter un petit spectacle à leurs parents.

Le public est venu très nombreux le 20 décembre dernier pour assister à cette bien sympathique manifestation dont la sonorisation était assurée par l'inévitable Jean-Christophe ROUMANIE et qui s'est terminée par un petit vin d'honneur. Ce fut l'occasion de vérifier l'excellente ambiance distillée par Isabelle et, qu'avec quelques séances seulement, il était possible d'obtenir un résultat remarquable, lorsque les enfants sont motivés.

Le nouveau site internet de la Commune

Nous l'avons déjà évoqué, la commune de Plassac a décidé de se doter d'un site internet permettant de délivrer de nombreuses informations à la population. En ligne et opérationnel fin janvier, nous vous le dévoilons ici en avant-première.

www.plassac.fr. En tapant cette adresse, vous accédez au nouveau site internet de la Commune qui remplace l'ancien site qui, s'il avait le mérite d'exister, n'était plus adapté et ne présentait pas les fonctionnalités suffisantes pour héberger des informations volumineuses. Le nouveau site, conçu et réalisé par l'agence eden, agence de communication basée à Plassac, se veut résolument dynamique et esthétique, à l'image de notre commune !

En **page d'accueil** du site, un carrousel faisant défiler 3 actualités permet d'un coup d'œil de prendre connaissance d'infos ou événements liés à la vie de la Commune avec un petit texte de bienvenue.

Le site présente ensuite une navigation classique (menu à gauche) étudiée pour être assez simple et intuitive.

Le site propose 5 rubriques principales :

1. Mairie de Plassac
2. Vivre à Plassac
3. Découvrir Plassac
4. Plassac en images
5. Infos pratiques

Ce site internet se veut utile pour tout un chacun. Pour l'habitant ou futur habitant bien sûr, mais aussi pour une personne désireuse de connaître la commune ou un touriste projetant de s'y rendre. Aussi, dans chacune des rubriques principales, des sous-rubriques apparaissent structurant les informations diverses et variées présentes.

Le Plassacais sera ainsi concerné surtout par la rubrique **Mairie de Plassac** où il retrouvera les comptes rendus des Conseil Municipaux, le téléchargement des horaires de permanence des élus, le budget, le Journal Municipal ou encore divers documents d'urbanisme.

La rubrique **Vivre à Plassac** lui permettra de prendre connaissance des informations scolaires (règlement école, menus cantine) ou informations pratiques (agenda des événements de la commune, infos sur les entreprises, commerces, le port, etc.)



La rubrique **Découvrir Plassac**, s'adresse peut-être davantage au néoplassacais ou au touriste qui pourra y retrouver l'histoire de la Commune, la présentation de la villa gallo-romaine, la notice géographique du village. L'internaute y trouvera également l'ensemble des plans de la Commune, itinéraires de randonnées, liste des châteaux viticoles, adresses pour se restaurer ou se loger, etc.

Enfin, une rubrique intéressera forcément de nombreux Plassacais, il s'agit de **Plassac en images** qui permettra de retrouver les clichés des principaux événements de la Commune.

Le site sera entièrement géré et administré par le Conseil Municipal qui effectuera les mises à jour, les changements éventuels et les ajouts d'informations, qui ne manqueront pas de survenir... Un site internet présente l'avantage d'être évolutif !

Adresse du site : www.plassac.fr

Bonne visite !

INFO

Nous attirons votre attention sur le fait que malgré plusieurs relances, certains professionnels n'ont pu compléter leurs informations, ce qui explique que certains fichiers soient incomplets. Mais, pas d'inquiétude, un mail ou courrier d'information précisant vos coordonnées, changements, etc. adressé à la Mairie permettra de compléter ou corriger vos renseignements lors d'une prochaine mise à jour. Merci de votre compréhension.

Contact mail : mairie@plassac.fr



Le nouveau salon de coiffure de Plassac

Un commerce qui ouvre ses portes, ce n'est pas un évènement anodin dans un village comme le nôtre. En effet, depuis maintenant 2 mois, un salon de coiffure s'est installé dans notre commune, l'Atelier de Camille. Francis BOUSSARD a donc rencontré Valérie BOULAY, pour mieux la connaître et vous la faire connaître.

F.B. : Pouvez-vous vous présenter pour nos lecteurs ?

Valérie BOULAY : J'ai 44 ans, je suis née à Blaye. Ma famille est une « vieille » famille blayaise. Mon père a eu une entreprise de travaux publics à Blaye et s'est beaucoup investi dans le club de rugby. À 22 ans, mon CAP et mon BEP en poche, je suis devenue responsable d'un salon de coiffure à St Médard en Jalles puis j'ai racheté ce salon à 26 ans où j'ai maintenant 2 employées. Je suis revenue vivre à Plassac il y a 7 ans et c'est mon père qui a eu l'idée d'ouvrir un salon de coiffure dans notre commune.

F.B. : Comment cela s'est-il passé ?

V.B. : Au début, je l'avoue, je n'y croyais pas trop. Puis l'idée a fait son chemin. J'ai fait savoir à Christian MICHEL, Maire à l'époque, que je recherchais un local. Cela a pris beaucoup de temps mais finalement, j'ai déposé ma candidature lorsque j'ai appris que la municipalité souhaitait réaliser un projet commercial. Mon père a même fait les plans du salon de coiffure. Il est malheureusement décédé depuis. J'aurais tellement aimé qu'il puisse voir ce projet se concrétiser....

F.B. : Les choses ont-elles été faciles ?

V.B. : Non ! De mon côté, cela a été assez rapide mais je sais que les subventions que la commune attendait pour débiter les travaux ont été longues à obtenir. J'avoue que j'ai parfois été découragée mais, quand les travaux ont débuté, j'ai repris espoir, d'autant que ces travaux ont été très rapides. Et j'ai pu ouvrir le salon le 20 novembre dernier.

F.B. : Et depuis, quelles sont vos premières réactions ?

V.B. : Cela se passe remarquablement bien. L'accueil a été excellent et mes objectifs commerciaux ont été largement atteints, sans même faire de publicité. Quelques personnes sont même venues me faire savoir qu'elles étaient enchantées de l'ouverture de ce commerce... alors même qu'elles ne sont pas clientes. Maintenant, après les fêtes, c'est un peu plus calme...

F.B. : Savez-vous comment se compose votre clientèle ?

V.B. : Des Plassacais bien sûr, mais également des clients de Berson, Bayon, Villeneuve et même quelques Blayais... Surtout des femmes bien entendu, mais aussi des hommes et des enfants.... J'ai une clientèle assez importante de personnes en activité professionnelle...

F.B. : Et le premier bilan ?

V.B. : Très bon. Les retours semblent excellents et plusieurs clients ont déjà souscrit une carte de fidélité, c'est plutôt bon signe non ?

F.B. : Avez-vous pu cerner la motivation de cette clientèle ?

V.B. : La nouveauté et le goût de la découverte sûrement ! Ceci étant, je pense que l'emplacement est intéressant de même que l'esthétique générale du bâtiment. Beaucoup me disent que, la nuit, le salon est magnifique ...

F.B. : Avez-vous des spécialités ?

V.B. : Je dois être capable de tout faire mais je suis spécialiste en mèches et en balayages

F.B. : Finalement tout est bien alors ?

V.B. : Ce n'est que du bonheur ! Le salon est spacieux et très lumineux. Je dispose de 5 fauteuils, mais je ne peux pas accueillir 5 personnes en même temps... Par contre avec le bureau de poste et la boulangerie, le parking est parfois insuffisant... À ce sujet, j'entretiens avec Céline, au bureau de poste et avec Virginie et Johann CHAUMONT, les boulangers, d'excellents contacts. Je remercie vraiment toute l'équipe municipale pour me permettre de travailler dans d'aussi bonnes conditions.

F.B. : Merci mais c'est normal d'essayer de rendre cette place vivante et agréable !

V.B. : J'espère que vous pourrez mener d'autres projets de ce type. Il me tarde également qu'un locataire occupe le logement à l'étage afin que nous puissions continuer ensemble à embellir ce bâtiment...

F.B. : Au fait, pourquoi l'atelier de Camille ?

V.B. : C'est le prénom de ma fille. Quand elle était petite, elle venait coiffer ses poupées au salon et je lui ai toujours promis que mon nouveau salon porterait son prénom. Elle a 14 ans maintenant, mais elle veut devenir avocate....

Ouverture du salon : de 9 h 00 à 12 h 00 du mardi au jeudi, de 9 h 00 à 19 h 00 le vendredi et de 9 h 00 à 16 h 00 le samedi.
Tél. 05.57.58.19.48.

Les Reflets de l'Estuaire

Ateliers

> Enfants/Adolescents

Treize enfants et adolescents suivent assidûment les cours de Sabine MONTÉS, à l'atelier, les mardi et vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Au programme cette année : le travail autour du papier, le pointillisme et la peinture sur bois.

> Adultes

45 adultes assistent aux cours de Patricia Proust-Labeyrie :

- **Le lundi de 9 h 30 à 12 h** (à l'atelier) : couteau, pigments, pastels à l'huile, pastels secs et aquarelle de janvier à fin mars.
Au début de chaque cours, nous continuons d'étudier dans le cadre de l'histoire de l'art, les artistes de l'école du Bauhaus.
- **Le lundi de 14 h 15 à 18 h 45** (libre choix horaire - salle polyvalente) Techniques picturales selon le choix de l'adhérent.
- **Le mardi de 9 h 30 à 12 h** (à l'atelier) : Initiation à la création.
Le sujet : « vivre pénultièmement » dans l'attente de l'ultime et en histoire de l'art, étude de l'œuvre de Wim DELVOYE.

Exposition

Notre exposition au lycée professionnel hôtelier de Blaye se tient du vendredi 11 janvier au mercredi 27 février 2013. De très nombreuses œuvres représentant tous les ateliers adultes sont exposées.

Concours

Le sujet commun à tous les élèves de Patricia Proust-Labeyrie est cette année : « Paysage aux formes géométriques ». Le résultat sera divulgué le mardi 28 mai prochain.

Voyages culturels

Exposition Eric Joisel

Le 25 novembre dernier, nous sommes allés à Angoulême au Musée du Papier, pour la 1ère exposition dans un musée français des œuvres d'Eric Joisel, grand maître de l'origami dont les pliages sont considérés comme de véritables sculptures de papier.

Centre Pompidou mobile

Le 2 janvier dernier, nous sommes allés à Libourne à la découverte du centre Pompidou mobile, le 1^{er} musée nomade du monde. Démontable et transportable, cette structure permet de présenter les chefs d'œuvres de la collection du Centre Pompidou, autour du thème : « cercles et carrés ». Nous avons auparavant assisté à une conférence à Saint-Savin présentant les œuvres exposées.

**Contact Association : 05 57 42 29 61 (messagerie)
et 06 25 97 25 12 (enfants/ado)**

Mail : atelierlesrefletsdelestuaire@gmail.com

Site : <http://refletsdelestuaire-pagesperso-orange.fr>

Les Ateliers du Mascaret

Les Ateliers du Mascaret remercient chaleureusement Sabine et la maison de retraite les Mimosas pour leur participation au Noël des petits comédiens.

Il avait lieu le 14 décembre dernier. Tour à tour, devant une salle comble et parfaitement décorée, toutes les formations ont pu présenter leur travail. Signalons également la remarquable prestation de jeunes acteurs du Lycée Jauféré Rudel.

Le président Jean-Jacques GRENE se lançait aussi dans le grand bain avec une reprise d'un sketch de Pierre DAC et Francis BLANCHE. L'occasion était donnée pour adresser un «énorme» merci à Anne-Céline GRAFFEUIL qui, après de bons et loyaux services au sein de l'association, quitte la région pour des raisons familiales. Enfin, c'est autour d'un buffet bien garni que la soirée a pris fin ... tard dans la nuit !

• Bourse aux vêtements :

Elle aura lieu du 20 au 22 février.

• Festival de théâtre « Plassac en Scène » :

Il se déroulera du jeudi 30 mai au 2 juin.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Mascaret au 05 57 42 27 65.

Les Rats de Cave

À noter dans votre agenda !

- **Samedi 30 mars** : stage de danse de salon avec Christophe Callen de 17h30 à 19h30 suivi d'une soirée dansante sous forme d'auberge espagnole.
- **Samedi 8 juin** : stage de danses cubaines avec Luis Peurta de 18h à 20h avec soirée sur le même principe qu'en mars dernier. Ambiance assurée !

Renseignements et réservation auprès de Françoise au 06 82 11 99 82 ou de Valérie au 06 86 97 71 14.

Retrouvez ci-dessous les résumés des comptes-rendus des conseils municipaux. Leurs versions intégrales sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune.

LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

1 - Démission d'un adjoint

Le Conseil prend acte de la démission de M. André ODIN de son poste d'adjoint au Maire en charge de la voirie et des bâtiments communaux. M. Jean-Noël GABORIT est élu, à la majorité, aux mêmes fonctions en remplacement de M. ODIN (2^{ème} adjoint), lequel reste conseiller municipal.

2 - Acquisition d'un terrain au lieu-dit « Lagorce »

Le Conseil confirme, à la majorité, sa volonté d'acquérir un terrain d'une superficie de 22 849 m² pour un prix de 5 000 € auprès du GFA du Château GONTIER.

3 - Immeuble Place du Rey

Le Conseil accepte que des contacts soient pris avec l'agence immobilière CAPITAL afin d'organiser une visite de cet immeuble.

4 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Le Conseil décide, à l'unanimité, de formuler auprès des services de l'Etat une demande de subvention d'un montant de 7 920 €, au titre de la DETR, sur le projet de travaux de voirie prévus Rue de la Taillande.

5 - Aménagement de la Place du Port

Le Conseil décide, à l'unanimité, de lancer une procédure de consultation en vue de désigner un architecte paysager pour le projet d'aménagement des 2 rives du chenal du Port.

6 - Point budgétaire

Le Conseil procède à un examen de la situation comptable de la commune arrêtée à fin octobre, laquelle ne soulève aucune objection.

7 - Contrats d'avenir

Le Conseil entend se positionner sur une possible embauche dans le cadre de ce nouveau dispositif gouvernemental.

8 - Logement « Chardonnet »

Un nouveau locataire a été retenu.

9 - Transport scolaire

Le Conseil s'interroge sur la pertinence de ce service devant le faible nombre d'enfants utilisant le car scolaire.

10 - Villa Matilde

Le Conseil envisage le recours à un chantier d'insertion pour la réhabilitation de ce bâtiment.

LUNDI 10 DECEMBRE 2012

1 - Aide Communale au Ravalement

Le Conseil valide, à l'unanimité, l'attribution d'une ACR pour un montant de 751,20 € (Route des Cassards).

2 - Echange de terrains

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas donner une suite favorable à une demande d'échange de terrains (terrain situé route des Cassards contre chemin au bas de l'Ecole).

3 - Logement du postier

Le Conseil accepte, à la majorité, de valider la modification des actes d'engagements pour une somme de 4.570 € afin de permettre le règlement d'une facture de travaux.

4 - Chèques CADHOC

Le Conseil décide, à la majorité, d'allouer à chaque agent communal, une gratification sous la forme de chèque CADHOC.

5 - Droit de préemption urbain

Le Conseil se montre favorable, à la majorité, pour l'engagement de cette procédure de préemption en vue de l'acquisition d'un immeuble situé Place du Rey au prix de 37 000 €, frais d'agence compris.

6 - PLU

Le Conseil analyse et débat sur le projet global de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

7 - Contrats d'avenir

Le Conseil se montre favorable sur le principe d'une embauche dans le cadre de ce dispositif.

8 - Voirie

Le Conseil décide, à l'unanimité, de dénoncer les engagements liés avec l'entreprise pour les travaux de voirie 2011/2012 afin de repartir sur un nouveau chiffrage pour une réalisation des travaux en 2013.



smicval
Libournaise Haute-Gironde

De nouveaux services pour les habitants !

Moins de 2 ans après la distribution des bacs pour les ordures ménagères, le SMICVAL investit massivement dans les équipements et les services aux usagers. En mars 2013, la communauté de communes du canton de Blaye débute l'opération « Nouveaux services à l'utilisateur », tous les habitants sont concernés.

Un objectif : assurer un service au public de qualité avec :

- > Distribution d'un bac jaune à chaque foyer, celui-ci remplace les sacs jaunes
- > Distribution d'une carte d'accès aux services du SMICVAL
- > Amélioration des conditions d'accueil en déchetterie avec la mise en place d'un accès réservé aux habitants et payant pour les professionnels et d'un plan de modernisation
- > Changement des jours de collecte pour optimiser le service
- > Création d'un nouveau site internet pour faciliter le contact

Une note d'information vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres entre mars et mai pour vous prévenir de l'ouverture de la permanence. Lors de celle-ci, les agents du SMICVAL vous accueilleront pour vous distribuer vos équipements, bacs et cartes d'accès aux services, et vous informer des nouveautés.



Certes, il n'habitait plus la commune de Plassac, mais il y a grandi et en a fréquenté l'école et quelques membres de sa famille sont plassacais.

Aussi, c'est avec stupeur que nous avons appris le décès de Francis DESCHAMPS, à 44 ans, à la suite d'un accident de la circulation.

Si nous évoquons sa mémoire, c'est parce que Francis venait très souvent nous aider lors de nos manifestations. Ses talents d'électricien nous étaient d'un précieux secours. Il était président de l'association « Monte le Son » et membre de l'association des « Intrépides en culottes courtes », signe de son attachement à notre commune...

C'est certain, sa bonne humeur légendaire nous manquera...

Droit de préemption, pour quoi faire ?

Le droit de préemption urbain permet à une commune d'être prioritaire lors de la vente d'un bien. Contrairement à une expropriation, la vente reste à l'initiative de son propriétaire. C'est au moment où il déclare son intention de vendre que la commune peut se substituer à l'acheteur.

Dans ce cadre, le Conseil municipal a décidé le 10 décembre dernier d'acquiescer la propriété en vente Place du Rey au prix de 37 000 € frais d'agence inclus. Le bâtiment est composé d'un local à usage de commerce (autrefois épicerie Saquary), de deux logements et d'un chai. Un jardinet donnant sur la Route de l'Estuaire complète l'ensemble d'une superficie de 230 m² environ.

Le tout forme un îlot sur la place du Rey avec les bâtiments communaux récemment réhabilités accueillant l'agence postale communale et le salon de coiffure.

Cette réserve foncière permettra de poursuivre la politique de développement d'activités économiques ou d'offre de logements locatifs sur le modèle de la boulangerie, du cabinet d'assurance, du salon de coiffure ou des logements Chardonnet, du Rey et du Bourg (locaux communaux loués à des tiers).



Tous au Jardin !

Les conseils avisés du spécialiste Dédé le Jardinier.

Janvier : au potager, continuez à travailler la terre en prévision de vos semis de printemps. Essayez par la même occasion d'éliminer les mauvaises herbes (chiendent, liseron, chardon...). Plantez l'échalote, semez les fèves. Au jardin d'ornement, si vous voulez vous débarrasser des mousses et lichens, c'est le bon moment d'agir. Grattez les arbres et arbustes avec une brosse à chiendent.

Février : au potager, vous pouvez semer une variété précoce de pois et faire un premier semis de persil s'il ne gèle pas. Semez sous abri chauffé poivrons et aubergines. Il est encore temps de planter une haie d'arbustes vendus à racines nues.

Mars : pour gagner de la place, semez les radis avec d'autres graines (salades, carottes), ils seront bons à récolter avant de gêner le développement des autres espèces. Si vous ne l'avez pas encore fait, plantez les fraisiers et les variétés remontantes donneront des fruits dès cet automne.

Météo

Rappel des moyennes de température minimale et maximale et total des précipitations.

Mois	Année 2011			Année 2012		
Octobre	10°16	20°38	43 m/m	11°20	18°39	110 m/m
Novembre	9°23	15°63	38 m/m	6°83	13°63	59 m/m
Décembre	5°74	11°26	205 m/m	4°45	10°93	149 m/m

Le total de précipitation de l'année a été de 759 m/m. Pour rappel, l'année 2009 a été la plus arrosée avec 926 m/m, et la moins arrosée fut 2005 avec 620 m/m.

Portes Ouvertes au Château Monconseil

Céline & Sébastien BAUDET ainsi que les vignerons de l'association « Soif de Vins et de Savoirs » vous donnent rendez-vous les 2 et 3 mars prochain de 10 h à 19 h pour la 9^{ème} édition de leurs portes ouvertes. Vous pourrez y déguster leurs derniers millésimes et repartir avec quelques bouteilles. Vous y trouverez également des poulets de Bresse (AP2B), huîtres, fromages, porcelaine blanche, peinture sur verre, exposition de vieilles voitures avec la possibilité de se restaurer sur place !

Château MONCONSEIL - 44 route des Coteaux - 33390 Plassac
Tél. 05 57 42 16 61 - Site : www.chateaumonconseil.com

Numéros utiles

MAIRIE DE PLASSAC

7 allée de la Mairie BP 4 - 33393 Plassac

Contact : mairie@plassac.fr

Ouverture au public : le lundi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 - Du mardi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Permanence téléphonique : 05.57.42.07.05 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00. Fax 05.57.42.21.29

Photocopies : seules les photocopies nécessaires aux dossiers administratifs faits en Mairie sont effectuées gratuitement.

CANTINE SCOLAIRE

Prix du repas : 2,10 euros

GARDERIE SCOLAIRE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30. Prix : 0,55 euros/heure/enfant.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Tél. 05.57.42.30.79.

RAMASSAGE DES POUBELLES

Le lundi matin. Si le lundi est férié, le ramassage est avancé au samedi. Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours. Reportez-vous au calendrier distribué par la Mairie.

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE

Le premier lundi de chaque mois. Si le lundi est férié, le ramassage a lieu le lundi suivant. Seule la ferraille est ramassée tout autre objet doit être déposé à la déchetterie de St Paul.

DÉCHETTERIE DE ST PAUL DE BLAYE

Déchetterie gratuite ouverte tous les jours sauf le dimanche du 1^{er} février au 31 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Du 2 novembre au 31 janvier de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00. Tél. 05.57.42.81.51.

Etat civil

NAISSANCES :

Louise COMBEAU
née le 20/10/2012

Réda KAMEL
né le 10/11/2012

DÉCÈS :

Marguerite PAILLET
à l'âge de 101 ans

Daniel RENOU
à l'âge de 62 ans.